

**Journée des patients greffés**

181 rue de tolbiac, 75013 Paris.

**Note explicative de remboursement des frais**

(*Réservée aux adhérents*)

Chers amis,

Pour que le remboursement de vos frais s’effectue le plus rapidement possible lors de votre participation à la journée des patients greffés, vous trouverez ci-dessous des informations importantes.

Les remboursements de transport et de repas du vendredi soir se feront sous forme « dématérialisée » grâce à l’application N2F (disponible sous mobile ou sous PC). Si vous n'avez pas encore de compte N2F, un lien d'activation à votre compte qui sera valable pendant 72h vous sera envoyé par mail. Pensez bien à garder vos justificatifs de dépense pour pouvoir déclarer vos frais et vous les faire rembourser selon les termes de la note explicative des remboursements de frais.

## Si vous venez en voiture

**Le remboursement se fera à concurrence d’un billet SNCF 2ème classe maximum par personne à bord d’un véhicule.** Les frais kilométriques seront remboursés sur la base de 0,35€ par kilomètre incluant l’essence, entretien, assurance, réparations. C'est-à-dire « forfait de remboursement kilométrique pour usage du véhicule personnel ».

**En train :** Pensez à acheter des billets de train remboursables dans le cas où vous annuleriez votre venue. Conservez une copie de vos billets (A/R) que vous déposerez sur l’application N2F (Remboursement sur la base de 2nde classe).

Merci de faire bénéficier, si vous avez la carte d’invalidité, du tarif réduit à la personne qui vous accompagne.

**En avion**

Si vous souhaitez venir nous rejoindre en avion, vous devez effectuer une demande préalable auprès de notre secrétaire générale, Virginie DOUINE. Demande à adresser par mail à :

secretairegeneral@vaincrelamuco.org

Vous devrez alors faire parvenir l’ensemble de vos *justificatifs originaux* cartes d’embarquement et factures.

Privilégiez les parkings à tarif réduit pour les voitures laissées dans les parkings des gares et aéroports. Les remboursements des parkings ne sont pris en charge que du vendredi au dimanche.

## En métro, bus, tramway ou RER : merci de nous fournir les factures des titres de transport avec votre note de frais.

## En taxi

C’est un moyen de transport onéreux. (Demande d’autorisation préalable à notre secrétaire générale , Virginie DOUINE à secretairegeneral@vaincrelamuco.org)

Si votre état de santé le permet, merci de privilégier les transports en commun ou d’emprunter un taxi à plusieurs.

## Repas

Seul le repas du vendredi soir sera remboursé sur la base de **25 Euros** par personne, sur présentation de la note du restaurant. Si vous dînez à plusieurs et qu’une seule personne paye, vous devrez indiquer le nom des convives. Les repas de samedi (midi et soir) et dimanche (midi) seront pris à l’hôtel.

## Divers

Les factures de téléphone, de mini-bar et de location de film dans les chambres ne sont pas prises en charge par *Vaincre la Mucoviscidose.*

Les contraventions non plus !

Amicalement.

Odile ALCARAZ

Présidente du Conseil des patients